

Marché Didot-Porte-de Vanves

LES BIFFINS SECOUENT LES PUCES

STOP AUX EXPULSIONS

L'implication des habitants
porte ses fruits. ► PAGE 3

INSTITUT DE PUERICULTURE



Une succession difficile. ► PAGE 5

DETOURNEMENT DE LIVRES



Portrait d'une artiste. ► PAGE 7



(PHOTO : ALAIN GORICHT)

● Unique marché antiques-brocanteurs de Paris intra-muros, les "Puces de la Porte de Vanves" traversent une phase difficile. Ouvert deux jours par semaine sur les avenues Marc Sangnier et Georges Lafenestre, son espace est occupé légalement par les antiquaires, et marginalement par les récupérateurs-vendeurs à la sauvette, surnommés "biffins". Depuis le premier week-end de janvier 2012, la mairie a ouvert un "carré" pour régulariser la "vente de petits objets de récupération". Les 400 commerçants y voient l'introduction d'une concurrence déloyale et la détérioration de l'image des Puces. Et les biffins attendent qu'on leur accorde le droit de vendre pour survivre (suite p.3).

Festival de l'environnement à Vanves

● Accès libre et gratuit aux projections de documentaires, dans la salle de théâtre du lycée Michelet.

La 4^e édition du festival "Cinéma et Ecologie" aura lieu du 31 mars au 4 avril 2012 pendant la semaine du développement durable du Lycée Michelet. Lors de sa 3^e édition, il avait été suivi par 80 à 100 personnes à chaque séance, ce qui montre le succès de cette manifestation.

Ce festival est organisé par un collectif associatif composé de membres issus de La Ruche de Vanves-alternatives écologiques et solidaires et "du Panier vanvéen" (AMAP de Vanves). L'entrée est libre et gratuite. Chaque séance est suivie d'un débat en présence des réalisateurs.

Water Makes Money, documentaire de Leslie Franke et Herdolor Lorenz (Allemagne/France), éclaire les

pratiques obscures des grands groupes privés comme Veolia et Suez, qui sont présents sur tous les continents. Il montre l'importance des décisions publiques et cherche à alimenter le nécessaire débat sur la gestion de l'eau, ressource vitale universelle et objet des futurs troubles mondiaux...

Le film de Manu Coeman et Yvan Beck (Belgique) intitulé Love Meat Tender nous interroge sur la "folle envolée" de la consommation de la viande devenue un produit "comme les autres", soumis à la règle du plus bas prix. Ce documentaire explore aussi tous les enjeux de cette production, du culturel à l'économique, du politique à l'éthique.

La question de l'énergie nucléaire est abordée avec

Déchets, film de Eric Guéret : une enquête en France, Allemagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Russie. Le film donne "des clefs pour comprendre des choix qui pèsent lourd pour l'humanité".

Un regard sur l'immigration est porté par La Casa à la Rue, film de Daniel Coche et Simone Fluhr, à la manière d'un carnet de notes et d'images. Il témoigne de la triste équipée de demandeurs d'asile à travers Strasbourg.

ARNAUD BOLAND

Théâtre du lycée Michelet, 5 rue Jullien à Vanves, à 20h30. Information et programme détaillé : <http://laruchedevanves.fr>

Ateliers Populaires de la Connaissance

● Une nouvelle proposition d'activités culturelles et citoyennes dans le quartier Montsouris-Tombe-Issoire.

Les Ateliers Populaires de la Connaissance (APC) portent un projet ambitieux : permettre à tout citoyen d'acquiescer des moyens d'expression, des connaissances et des savoir-faire qui facilitent l'accès au débat démocratique et la contribution à la vie dans l'espace public dans tous les domaines (culture, logement, santé, transports, social).

Il s'agit également de favoriser les rencontres dans ce quartier Montsouris-Tombe-Issoire où il n'existait rien à l'attention des adultes, précise Théo Abramowicz, président de l'association.

"Lorsque nous avons commencé à réfléchir – raconte-t-il, les propositions ont été d'emblée très diverses : atelier d'écriture, urbanisme, carnet de voyage, théâtre d'improvisation, cinéma. Dès l'automne 2011, nous avons lancé l'atelier d'écriture qui très vite a dû être dédoublé pour faire face à son succès !

Un projet de réalisation d'un film sur le quartier a permis de retenir toutes les propositions en les organisant de manière complémentaire". C'est ainsi que les croquis annotés réalisés au cours des ballades dans le 14e enrichiront la réflexion sur la ville, proposé par l'atelier d'urbanisme. De même, sur la base de ce matériau et du travail littéraire un scénario sera construit, qui sera repris par l'atelier-théâtre pour "jouer" le film.

Les inscriptions sont encore possibles dans les ateliers autres que l'atelier d'écriture. Ils sont organisés par roulement chaque mercredi soir. Il est possible de participer à l'un ou l'autre ou de s'inscrire au parcours complet, jusqu'à la réalisation du film.

Il n'y a pas de conditions d'admission. Les connaissances s'acquiescent dans l'action. Hormis l'inscription à l'association, la participation est gratuite.

Les statuts de l'association précisent que les ateliers sont "ouverts à tous, quelles que soient les convictions philosophiques, religieuses ou politiques". Cette précision a son importance, l'association étant hébergée au siège de la section du parti communiste. Au conseil d'administration et parmi les animateurs de l'APC figurent des personnalités bien connues dans le 14e pour leur militantisme de terrain.

Les Ateliers populaires de la connaissance ont l'ambition de faire vivre la politique autrement.

FRANÇOISE COCHET

32, rue Saint-Yves
Ateliers le mercredi de 18h30 à 20h00
Calendrier et inscription : www.apc-paris14.com

Adhésion : 30 €/an (10 € étudiants, chômeurs, précaires)

La Maison des associations fête ses 5 ans



PHOTO : ALAIN GORIC'H

La maison des associations du 14e (MDA14) a soufflé ses cinq bougies, le 30 novembre 2011, sous les auspices de Georges Brassens, avec Les Ecrivains Chanteurs, Le Chœur des Mots et la compagnie Dixlesic and Co. Après les discours de Pascal Cherki et de Hamou Bouakkaz, adjoint au maire de Paris, chargé de la démocratie locale et de la vie associative, ce fut l'occasion de lancer le concours "Femme, j'écris ton nom". Neuf noms de femmes aujourd'hui décédées, ayant eu un lien

fort avec notre arrondissement et s'étant engagées en faveur de l'intérêt général, étaient dévoilés : Olga Bancic, Simone de Beauvoir, Maria Casares, Reine Franchi, Gisèle Freund, Cécile Furtado-Heine, Louise Koppe, Monique Mitrani, Madeleine Rebérioux.

Suite au vote des associations inscrites à la MDA, cinq d'entre eux seront retenus en vue de dénommer les cinq salles de la MDA. Résultat le 31 janvier 2012, lors de sa fête de nouvelle année.

F.H.

Point Paris Emeraude

Améliorer la vie quotidienne des personnes âgées

● Rue de la Glacière, installation d'un centre local d'information et de coordination gérontologique commun au 13e et 14e.

Pour se renseigner sur des questions liées à l'avancée en âge, les Parisiens disposent des Points Paris Emeraude (PPE). Créés en 1998, ils ont été intégrés en 2000 dans le réseau national des centres locaux d'information et de coordination gérontologique (Clic). Subventionnés par le département, ils ont été portés par des structures variées : association, hôpital, centre d'action sociale. Suite à un rapport du Conseil de Paris sur la dépendance, leur réorganisation et une nouvelle répartition de leur territoire de compétence sont en cours pour améliorer la prise en compte des spécificités des populations et des quartiers. C'est ainsi que les PPE-Clic des 13e et 14e arrondissements se sont constitués en association en 2011 pour répondre ensemble à un appel d'offres et gérer un centre commun. Hébergé jusque-là au sein de l'hôpital Bon Secours, le Point Paris Emeraude nouveau a trouvé rue de la Glacière, pignon sur rue.

Une structure qui gagne à être connue

La section d'arrondissement du centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), rue Brézin, informe tout un chacun de ses droits sociaux et délivre des prestations en nature et en espèces, financées par la ville ou le départe-

ment, y compris pour les retraités et les personnes âgées. Moins connu du grand public, le Point Paris Emeraude, s'adresse plus spécifiquement aux personnes en perte d'autonomie et à leur entourage. Il travaille en partenariat avec tous les acteurs publics et privés (dont le CASVP) du secteur social et de la santé. Il met à disposition information et conseil concernant la prévention, les loisirs, le soutien à domicile, l'accueil en établissement, les aides financières. A la demande, il évalue les besoins (éventuellement à domicile), élabore un plan de soutien, oriente vers des organismes adaptés. A l'échelle de son territoire, le PPE-Clic a une mission complémentaire d'information, d'animation et de coordination d'un réseau de professionnels du secteur, d'observation des populations aux besoins spécifiques (travailleurs migrants, par exemple) et des territoires ("quartiers politique de la ville").

Une équipe médico-sociale renforcée

Françoise Le Blanc, (ex-PPE 13e), cadre de santé, et Sylvie Lanoë (ex-PPE 14e) sont coresponsables de la nouvelle structure : le PPE-Clic-Paris Sud. Dans les deux arrondissements réunis, la population des plus de soixante ans dépasse de 1 % la moyenne parisienne. A la question des moyens, Françoise

Le Blanc répond que, pour le moment, il n'y a pas de baisse de crédits pour cette année et que les emplois des deux anciennes structures sont conservés (ainsi que les personnels). L'équipe sera même renforcée : 1,5 ETP (équivalent temps plein) affecté à des travailleurs sociaux et 0,5 ETP à un psychologue. La constitution d'une équipe pluridisciplinaire confère une spécificité au Point Paris Emeraude par rapport à la section d'arrondissement du CASVP. "Notre action repose sur une connaissance fine du vieillissement normal et pathologique, précise Françoise Le Blanc, c'est ce qui permet la détection de troubles et la mise en œuvre de mesures de prévention".

Une commission des représentants des retraités vigilante

A l'actif de l'ex-PPE du 14e on portera la mise en place d'une commission interne des représentants des retraités particulièrement dynamique. Elle est composée d'hommes et surtout de femmes pour la plupart rompues à la vie associative ou syndicale. Elle a été animée dans un esprit participatif par Caroline de Lanquessaing qui quitte la structure, au grand regret des participants, pour une nouvelle orientation personnelle. Les membres de la commission ont proposé au fil des réunions des sujets de réflexion qui ont été repris sous forme de séances d'information publiques à la mairie. Ils-elles acceptent bon gré mal gré le déplacement géographique du PPE, dont ils-elles s'accommoderont comme des maux et des traces du vieillissement. "Je mets mon chapeau à plumes et je sors !", confie l'une d'elle en souriant pour signifier sa volonté de résistance à toute adversité. Toutefois, à leur demande, des réunions seront maintenues dans le 14e.

F. C.

Point Paris Emeraude/Clic Paris Sud
Accueil Tél. 01.45.88.21.09

Ouverture au 20, rue de la Glacière prévue fin janvier (M° Glacière)

Permanence à la mairie du 14e dans le cadre du relais Info Familles

Voisin-Âge

● Avec l'association Les petits frères des Pauvres, un coup de pouce à la solidarité de proximité.

En ville, même sans grands moyens financiers, les seniors en forme peuvent fréquenter allégrement séances de sport ou clubs de loisirs, thé dansant ou sorties culturelles. Ils pourront y tisser de nouveaux liens. Les plus âgés redoutent la foule, le bruit et l'agitation extérieure. Ils voient avec émotion le cercle de leurs relations se restreindre. L'appartement devient un refuge, une île quand l'accès physique à la rue est entravé par les difficultés de mobilité.

L'association Les petits frères des Pauvres est connue pour son engagement auprès des personnes en difficulté. En avril 2010 elle a initié un dispositif inspiré de Peuplade, le premier réseau social de quartier sur le Net, dont elle partage l'objectif : favoriser rencontres et échanges de services. Ainsi, l'association met en relation des personnes âgées isolées avec des voisins volontaires. Pour coordonner leurs actions, ces voisins disposent d'un agenda commun sur un site Web dédié, administré par l'association.

"Voisiner" solidaire

Giovanni Adolfo est responsable de ce réseau de solidarité et administrateur du site. Par le biais de l'association, plusieurs voisins solidaires – appelés "voisineurs" – sont mis en relation avec une personne, sur la base de la proximité, mais aussi des affinités. L'engagement du voisineur est léger : une action tous les quinze jours. Il peut s'agir de prendre des nouvelles par téléphone, faire une visite, accompagner pour une sortie... L'initiative des échanges leur incombe et l'association fait le pari de la réciprocité. Giovanni Adolfo précise qu'il s'agit avant tout de prévention, de "co-veillance". Si la situation de la personne âgée nécessite une prise en charge professionnelle, c'est l'association qui prend le relais et intervient auprès des services sociaux. Ainsi le voisineur n'est-il pas considéré comme un béné-

vole car il ne s'inscrit pas dans la vie associative des petits frères des Pauvres. L'engagement d'un bénévole l'amènerait à recevoir une formation spécifique pour intervenir auprès de personnes qui leur sont désignées (et non choisies...). Cette "légèreté" permet à des personnes par ailleurs très actives de s'investir dans cette solidarité de voisinage. A ce jour, à Paris, environ trois cents voisineurs et deux cents personnes âgées participent à ce dispositif.

Un partenariat avec les mairies d'arrondissement

A ce jour, le 14e compte une dizaine de voisineurs. Dans les 15e, 17e, 18e, 19e et arrondissements, l'opération a été mise en place en partenariat avec la mairie qui signale les secteurs concentrant une population âgée et participe financièrement à la gestion du réseau et à la communication.

Sylvia s'inquiète de l'isolement social de sa mère, Esther, qui habite du côté de la Porte d'Orléans. Des problèmes de santé se sont ajoutés au deuil et aujourd'hui Esther craint de sortir dans la rue avec ses deux cannes. Sylvia a pris contact récemment avec Voisin-Age : "Je me suis sentie rassurée par le fait que l'opération soit portée par une association reconnue. Le contact a été très positif. Ma mère a de l'humour et le goût des activités manuelles, de la couture. Je suis sûre qu'elle peut rendre service à son tour". Reste à trouver des voisineurs. Pour prendre contact, il suffit de se rendre sur le site dédié à l'opération. Besoin d'une information collective ? Giovanni Adolfo se déplace volontiers pour répondre aux questions.

F. C.

www.voisin-age.fr
contact@voisin-age.fr
Tel. 01.44.23.13.55

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à la Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (6, rue de l'Eure 75014 ou lapage.14@wanadoo.fr), tél. 06 60 72 74 41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 93, c'est John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Patricia Bay, Jacques Blot, Arnaud Boland, Pierre Bourdige, Jean-Louis Bourgeon, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Gérard Brunshwig, Françoise Cochet, Didier Cornevin, José Couvelaere, Philippe Fagot, Sylvie Forestier, Dominique Gentil, Alain Goric'h, François Heintz, Chantal Huret, Imagem, Gilles Motel, Pascale Moise, Patrick Navai, Elisabeth Pradoura, Cécile Renon, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Brigitte Solliers, Annette Tardieu, Janine Thibault...

Brocanteurs et biffins sur le pont

Les puces forment le carré

● Depuis le premier week-end de 2012, la mairie a ouvert un "carré" à la vente de petits objets de récupération aux Puces de la Porte de Vanves. Entre brocanteurs et vendeurs à la sauvette l'animosité monte d'un cran.

Les puces : "terrain miné", "Les puces ne sauteront pas ! Signé : "les chiens de brocs". Dans la nuit, des affichettes couvrent les arbres des avenues Marc-Sangnier et Georges-Lafenestre. Pendant que les premiers marchandages se font à la lueur des lampes électriques, la tension monte. Une association de brocanteurs, récemment fondée, annonce la couleur : "Nous ne bougerons pas !". Ces commerçants se sont organisés pour refuser de céder la place à une cinquantaine de vendeurs à la sauvette qui doivent occuper un espace appelé "carré des biffins", l'après-midi. Depuis le premier week-end de janvier 2012, "la vente de petits objets de récupération" est officiellement admise sur un espace limité à cinquante petits étals, les après-midi des samedis et dimanches. Les volontaires, obligatoirement habitants du 14e, s'acquittent de 2 euros par demi-journée, et signent une charte qui les engage. En outre, des moyens de contrôle sont déployés pour limiter les débordements possibles. Ce carré, né après plusieurs mois de gestation, ne satisfait pas tout le monde. Du côté des biffins, sur le pont au-dessus du périphérique, et devant le lycée professionnel Raspail, certains sont résignés. Habités à être déplacés par la police municipale et par les services de nettoyage, ils remplissent leurs sacs et patientent sur le trottoir d'en face avant de les rouvrir. Quant aux cinquante biffins volontaires du "carré", pour eux l'aventure représente un gage de respectabilité. "Quand je partirai, ce sera aussi propre qu'avant" affirme l'une "pas question de donner aux brocs des raisons de nous critiquer".



Une surface de 2 m² est attribuée à chaque biffin, au sein du "carré".

Pas de solution miracle

"On les chasse le matin et ils reviennent quand les flics sont partis. Ça n'en finit jamais !" signale un commerçant dont l'étal est proche de la zone incriminée. Les quatre cents brocanteurs et antiquaires professionnels qui émergent sur les Puces de la Porte-de-Vanves se mobilisent depuis longtemps pour réclamer la fin de la coexistence : "Nous, on est inscrits au registre du commerce. On paie la patente et notre emplacement ! Eux : rien. Et pourtant, certains viennent acheter aux enchères de Drouot" déclare l'un des signataires. "Pourquoi ne pas ouvrir un marché spécial sur le Champ de Mars et l'affaire sera réglée !" propose un antiquaire avec une pointe d'ironie. "On

pourrait aussi installer les biffins sur le parvis de la mairie, les samedis et dimanches, il est désert !".

Les élus municipaux ont opté pour la conciliation, comme l'indique Stéphane Lovisa, maire-adjoint du 14e : "Plutôt que de lutter contre un phénomène pour lequel il n'y a pas de solution de type répressif, tentons de le juguler et de le contrôler pour éviter sa démultiplication et ses effets néfastes. Il n'y a pas de solution miracle. Mais tous les protagonistes doivent pouvoir trouver une réponse à leurs préoccupations". L'espace du marché, nommé "carré", est donc ouvert selon une formule légèrement différente de celle des Puces de Saint-Ouen : sans programme d'accompagnement social ni de projet de formation professionnels. Stéphane Lovisa s'est acquis le soutien du commissariat du 14e, en lien avec le délégataire et l'association gérant les biffins : "Les services de la mairie du 14e et ses élus seront vigilants sur son fonctionnement, pour limiter au maximum les nuisances et permettre à ces personnes en grande difficulté de gagner quelques pièces". Mais les animosités restent vives. De part et d'autre on campe sur ses positions. Des riverains

Un Carré pour arrondir les angles

Près des Puces de St Ouen, 100 places marquées au sol de la porte Montmartre délimitent depuis 2008 un espace de vente solidaire pour permettre l'activité des biffins. Du samedi au lundi sous le pont de l'avenue de la Porte Montmartre, cet espace est ouvert aux adhérents à jour d'une cotisation et signataires de la charte du "carré des biffins". Seule la revente d'objets de récupération y est autorisée. L'association Aurore a été chargée d'organiser l'occupation des places et de proposer un accompagnement social

aux biffins. Un bus installé à proximité immédiate fonctionne comme un café social. Un travailleur social y reçoit les biffins pour des entretiens individuels et effectuer un diagnostic des besoins. Cette mesure d'accompagnement vise à conduire vers l'insertion professionnelle et à préparer la poursuite des activités de récupération et de vente dans des cadres différents de la précarité (boutique de recyclage, auto entreprise, marché solidaire...).

renseignements : <http://aurore.asso.fr/>

du marché ont aussi apporté leurs voix au concert : "Les habitants du quartier Didot-Porte-de-Vanves s'interrogent sur la future localisation de ces cinquante emplacements dédiés à la vente d'objets de récupération" indiquaient-ils dans un blog de parents d'élèves "Suffiront-ils à éradiquer définitivement l'occupation illégale de l'espace public ?"

Révoltés ! Déçus et éccœurés !

De leur côté les brocs posent la question d'un difficile partage de l'espace et de la clientèle. Leur président Claude Le Moal estime que le problème est encore loin d'être résolu : "Ce n'est pas en créant un petit carré pour cinquante personnes qu'on va éliminer la misère. Tout le monde sait parfaitement que ça ne marchera pas". Jocelyne, brocanteuse élue secrétaire de la commission de marché, dénonce l'absence de concertation et de solutions raisonnables à ses yeux : "La formule du carré des biffins est loin d'être concluante. A Saint-Ouen (lire encadré), il y a eu cent emplacements attribués, mais trois cents à quatre cents marginaux qui viennent se greffer autour !"; selon ses calculs : "l'expérience de deux années de fonctionnement se solde par des chiffres désastreux : des dizaines de milliers d'euros publics dépensés par une association (*) pour ne sortir que quatre personnes de la misère en tout et pour tout". Le président Le Moal cherche aussi à sauvegarder l'image de l'unique marché de brocante-antiquités intra-muros : "Nous sommes révoltés ! Déçus et éccœurés ! C'est tou-

jours nous qui subissons tout : la concurrence des sites de ventes en ligne, celle des vide-greniers et celle des biffins. C'est à se demander pourquoi nous engageons trente mille euros par an dans la promotion du marché". Jocelyne, la porte-parole, tient cependant à préciser : "Attention à ne pas tout caricaturer : ce n'est pas la guerre des nantis contre les miséreux. Nous pensons qu'il y a des façons plus efficaces pour aider les biffins". Les intéressés ne sont pas non plus unanimement favorables au "carré" : "Vous nous voyez vendre dans un espace encadré par un cordon de CRS, comme à la Porte de Saint-Ouen ?" réagissent Monique et Robert, couple actif sur le pont depuis plus de dix ans. "Les brocs veulent nous chasser, mais ce sont eux nos premiers clients au petit matin" rappelle Monique. "Ils sont bien contents de nous acheter des objets qu'ils revendent ensuite dix fois plus cher aux touristes". "Et après tout, les touristes sont aussi attirés par l'insolite" ajoute une biffine "occasionnelle" qui vend la dentelle et le linge brodé de ses armoires "pour arrondir ma retraite".

ALAIN GORIC'H

(*) ndlr : Association Aurore <http://www.stephanelovisa.fr/category/commerce-artisanat/> http://pucesdevanves.typepad.com/collectif_des_puces_de_vanves <http://groupescolairemauricedocagne.wordpress.com/tag/marche-de-la-misere>

Biffin, trois fois rien



Le nom de biffin est tiré de "biffe" ou chiffon, nom donné aux étoffes rayées en usage chez les fantassins militaires, du XIIIe au XVIe siècles. Le biffin est ensuite devenu un mot d'argot pour désigner le chiffonnier ou le soldat. Ce sont les biffins du XIXe siècle qui ont créé les Puces. Ceux d'aujourd'hui vendent aussi des objets trouvés dans les poubelles ou sur les trottoirs. Désorganisés, sous informés, ils cherchent à améliorer l'ordinaire en vendant trois bricoles, trois fois rien pour survivre. Leur population est hétéroclite, avec une foule de nécessiteux, et quelques rares brocanteurs occasionnels. D'après une étude réalisée en 2008 par l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) : "Les biffins sont dans une nette majorité des retraités

ou des personnes âgées de plus de 50 ans, qui souffrent d'un handicap les empêchant de trouver un emploi. Il y a également des sans-papiers et quelques salariés. Une population en quasi-totalité sous le seuil de pauvreté (817 euros pour une personne). A 90%, les biffins ne sont pas dans une situation leur permettant l'accès au marché du travail, pas même via des filières de réinsertion par l'activité économique, ni dans la situation de créer une entreprise. La vente à la sauvette rapporte peu : de l'ordre de 10-15 euros par jour (mais les recettes sont parfois nulles, avec souvent de la revente à perte), et les situations de recel sont marginales (...)"

A.G.

Renseignements : adie.org

● L'équip'Page...

est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 10 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure, 75014.

● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....

1852 : la rue du Château est lotie

S'agirait-il, au 154 de la rue du Château, de la façade d'immeuble la plus anciennement datée de tout le 14e ? 1852, Napoléon III s'est proclamé empereur. Le vieux faubourg du Petit-Montrouge, riche en carriers, meuniers et jardiniers, se mue en nouvel eldorado urbain, bien à l'abri derrière la large fortification de Thiers (créée en 1845). Avec l'expansion urbaine, la maison particulière tend à disparaître. C'est l'époque où Chauvelot esquisse le lotissement de "Plaisance" et où Couesnon, son compère en spéculation foncière, s'intéresse à une rue au nom aussi prometteur qu'imaginaire : "rue du Château du Maine". Sans attendre la prévisible annexion de 1860, cette rue toute jeune aligne à partir de 1852 une suite d'immeubles locatifs à deux pas de la future mairie (1855). Depuis 160 ans, l'immobilier n'a cessé de prospérer dans le 14e.

JEAN-LOUIS BOURGEON



PHOTO : ALAIN GORIC'H

La Marmite bouillait à Plaisance

● Entretien sur les pionniers de l'économie solidaire en 1870, dans le 14e, avec l'historien Jean-Louis Robert président de l'association Les Amis de la Commune de Paris (1).

À la fin du second Empire, pendant le siège de la capitale et la Commune de 1871, quatre restaurants coopératifs, gérés par leurs usagers, ont permis à près de 8000 ouvriers parisiens de s'alimenter. L'une de ces "Marmites" diffusait les idéaux révolutionnaires dans le quartier Plaisance. Rue du Château, à deux pas de la mairie, il y avait foule à la pause de midi, pour déguster promptement le seul repas chaud et de qualité de la journée. Le soir, le restaurant devenait un club révolutionnaire. Dans son "cabinet de lecture" on consultait les journaux, quotidiens et hebdomadaires dont Le Cri du Peuple de Jules Vallès ou encore La Résistance, fondé dans le 14e. "On venait aussi échanger, débattre et chanter dans une ambiance fraternelle" précise l'historien Jean-Louis Robert. Car La Marmite n'était pas une cantine, ni un restaurant comme les autres. C'était une société à vocation politique, inscrite à la toute jeune Association internationale des travailleurs dont Eugène Varlin, son fondateur, était membre. "La Marmite était un restaurant associatif, assez proche dans l'esprit, de l'actuel Moulin à Café (2) qui fonctionne près de Pernety" indique Jean-Louis Robert. A la différence près que c'était une entreprise, propriété partagée par l'ensemble des coopérateurs, et qui employait des salariés, pour la gestion et la cuisine. Une préfiguration de l'économie sociale et solidaire d'aujourd'hui.

Dans son "Appel pour la formation d'une cuisine coopérative" adressé en janvier 1868 "aux ouvriers, aux ouvrières, aux consommateurs, Eugène Varlin, ouvrier imprimeur, militant syndicaliste et adepte des théories socialistes de Proudhon, rappelait qu' "une nombreuse population d'ouvriers, d'ouvrières, absorbée par un travail journalier incessant, ne peut s'alimenter qu'au-dehors, dans des établissements publics

où l'on trouve le luxe avec la cherté, ou bien, avec un bon marché relatif, une nourriture malsaine ou un service mal-propre". Varlin préconisait la création de restaurants qui serviraient des repas de qualité et à bon marché et n'offriraient "point de luxe, point de dorures ni de glaces, mais de la propreté, mais du confortable". Il était persuadé que les familles adhérentes en tireraient deux avantages : "économie de temps, car il n'est pas plus long d'approvisionner et de faire cuire pour cinq que pour deux ou trois" précisait-il et obtenir une meilleure cuisine, car une personne de métier y consacrant son temps et son savoir doit faire mieux qu'une ménagère sans instruction culinaire et souvent pressée par le temps".

Des repas de qualité et à bon marché

Le premier restaurant avait ouvert ses portes en juillet 1868 au 21 de la rue Saint-Jacques. Cette "cuisine coopérative" était l'extension d'une épicerie coopérative de consommation fondée deux ans auparavant sous l'enseigne de "La Ménagère", qui proposait à ses adhérents des produits frais et à bas prix. "Les coopérateurs les plus dévoués se relayaient bénévolement pour aller se fournir directement aux halles" rappelle l'historien Jean-Louis Robert "Ils partaient au petit matin avec une charrette à bras et se procuraient les produits qui étaient ensuite revendus avec une très faible marge". Pour s'agrandir, la Marmite avait donc été déplacée vers la rue Larrey (5e) avec un groupe de coopérateurs, avant d'essaimer rue Mazarine (6e). C'est dans le 14e que le troisième groupe s'était implanté, au 42 de la rue du Château (selon la numérotation de l'époque qui situait alors le local à proximité de l'avenue du Maine). "En cette fin du 19e siècle, la misère était très présente dans le quartier, avec ses chiffonniers et ses journaliers" précise Jean-Louis Robert. "C'était un quartier

typique des faubourgs de Paris dont la population ouvrière était très militante". Les idéaux socialistes et anarchistes trouvaient là un écho favorable. La troisième Marmite s'implantait en terrain conquis. Devenir coopérateur était d'accès facile par une adhésion financière équivalente à 40 euros. "Quelques cotisations nous permettront facilement l'achat d'ustensiles de cuisine et la location d'un logement où (...) nous préparerons une nourriture saine et abondante" précisait Eugène Varlin. A chacun d'évaluer ensuite sa participation bénévole au fonctionnement et au développement de l'entreprise.

Le succès pendant la disette

Avec huit mille adhérents dès les deux premières années, les quatre établissements coopératifs avaient rapidement prouvé leur efficacité. L'encerclement militaire de Paris par les armées prussiennes en septembre 1870, suivi par un hiver extrêmement rigoureux, avait contraint Paris à de sévères restrictions. Les privations affectaient surtout les classes populaires, déjà réduites à la misère par l'arrêt des activités économiques. Face à la flambée des prix des denrées alimentaires, les quatre Marmites s'imposaient comme des réponses économiques accessibles aux plus pauvres. En faisant tourner leurs fourneaux avec une très faible marge bénéficiaire, elles remportaient un succès

Les restaurants coopératifs aujourd'hui

● Une "Marmite" à Montreuil depuis 2009. La Marmite d'Eugène s'inspire de la première cantine ouvrière coopérative mise en place par Eugène Varlin en 1868, en permettant l'accès à tous à une alimentation saine et abordable.

Avenue du Président Salvador Allende, Montreuil Zone Industrielle Nord
Tél : 01.48.97.13.10 Renseignements : <http://www.lamarmitedeugene.fr>

● "L'Encrier" est une société coopérative, située dans le 12e arrondissement, proche de la Bastille. L'Encrier ressemble à une cantine de

quartier dont la carte associe la qualité de la cuisine à des prix modiques.

55, Rue Traversière, 75012 Paris.

● "Le temps des cerises" est resté le resto pour ouvriers d'autrefois, tout en s'ouvrant à la gastronomie. Coopérative ouvrière de production depuis plus 30 ans, cet établissement, au décor de bistrot parisien, offre une cuisine créative, venue des quatre coins du monde.

18, rue de la Butte-aux-Cailles, 75013 Paris. Métro Corvisar.
Tél : 01.45.89.69.48

croissant auprès du petit peuple parisien, jusqu'aux derniers jours de la Commune. Parmi les consommateurs réguliers de La Marmite, un jeune artiste-peintre à la bourse plate était devenu célèbre ensuite pour son implication à la Commune de Paris sous le sobriquet de Colonel Henry. Il avait fait ses premières armes militantes à La Marmite avant d'être élu chef de la légion du 14e. Les Marmites confirmaient les idéaux de la Commune de Paris. La répression sanglante qui suivit en mai 1871, a fauché les rêves de justice sociale. Eugène Varlin était fusillé le 28 mai, au dernier jour de la

« semaine sanglante ». Cent quarante ans plus tard, un restaurant solidaire "La Marmite d'Eugène" ranime la flamme à Montreuil (3).

ALAIN GORIC'H

(1) Association des Amis de la Commune : 46, rue des Cinq-Diamants Paris 13e, du lundi au vendredi de 14h à 17h30. Mel : amis@commune1871.org

(2) Le Moulin à café : 9, place de la Garenne, 75014 Paris. tél : 01.40.44.87.55.

(3) <http://www.lamarmitedeugene.fr>

Livre-CD

La Mer des sons

● Yvan Navaï évoque sa rencontre avec la musique.

Sons et sens se jouent à une lettre près.

Un coucher de soleil", ça ne se regarde pas seulement, ça s'écoute". Un sentiment à prendre à la lettre quand il est exprimé par le jeune et talentueux musicien Yvan Navaï qui poursuit : "J'ai tout de suite été passionné par les sons. Et les mots me plaisaient d'abord par leur sonorité ; le sens était alors secondaire". Du haut de ses vingt-six ans, il a déjà un beau parcours derrière lui, de conservatoire en école de musique, de concerts en après-midis musicaux, sans oublier les animations de quartier (notamment dans le 14e). Dernier grand concert en date comme soliste au piano avec l'orchestre symphonique Ars Fidelis (Beethoven, Mozart et Schubert).

Yvan (se) joue de quatre instruments aussi différents que piano, trombone, accordéon et cithare iranienne (santûr). "Il y avait un piano de marque Gaveau dans la toute petite maison où je suis né. Mon père en jouait parfois ; et j'ai dû l'entendre du ventre maternel de près, tellement cet instrument m'est familier." C'est cette rencontre avec la musique qu'il narre dans un beau livre-CD, La Mer des sons, publié chez Carnet-Livres*, dans la tradition des livres faits main de cet éditeur. Quarante photos et des aquarelles ponctuent cette mer des sons ; le CD présente neuf compositions originales d'Yvan : piano mais aussi cithare et accordéon. Etonnante cette valse du chat, un morceau de piano d'une minute et trente neuf secondes !

"Mon nom Navaï signifie en persan le mélodieux, littéralement celui qui est habité par la mélodie." L'apprentissage du santûr, instrument à soixante-douze cordes, vieux de trois mille ans, est lié à son histoire familiale, à son grand-père paternel iranien, venu étudier en France



PHOTO : SYLVIE FORESTER

où il s'y fixa. Yvan accompagne souvent des artistes sur cet instrument, "ami des poètes et des comédiens", comme au théâtre du Lucernaire.

Ce qui l'a amené à jouer de l'accordéon, c'est d'avoir entendu jouer son père sur un petit Parrot acheté à la boutique Paris Accordéon, rue Daguerre. Cet instrument de fabrication chinoise – les plus grands fabricants au monde – avait mis deux mois à arriver par bateau. "Avec cet instrument que je serre avec émotion contre moi, je me suis mis à jouer dans les cafés et pour les fêtes des associations." Yvan commence l'étude du trombone à quinze ans : "Je peux

jouer autant dans un orchestre symphonique que dans un big band". Il y a quelques années, il a intégré le plus ancien orchestre d'harmonie de Paris, La Sirène, pour jouer Pierre et le loup de Prokofiev puis rejoint le big band de jazz de l'Ecole nationale de musique de Cachan qui comprend près de dix-huit musiciens.

FRANÇOIS HEINTZ

* La Mer des sons, éditions Carnet-Livres, 20 €. En vente librairie Tschann 125, bd. Montparnasse, 6e ; librairie Tropiques 63, rue Raymond-Losserand, 14e.



EUGÈNE ET NATHALIE, COFONDATEURS DES MARMITES

"Tant qu'un homme pourra mourir de faim à la porte d'un palais où tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les institutions humaines" avait écrit Eugène Varlin (1) qui connaissait la famine pour être né dans une famille paysanne misérable. Devenu artisan relieur à Paris, il avait créé la "Société de secours mutuels des relieurs" dont les statuts évoquaient la nécessité de "poursuivre l'amélioration constante des conditions d'existence des ouvriers relieurs en particulier et, en général, des travailleurs de toutes les professions et de tous les pays, et d'amener les travailleurs à la possession de leurs instruments de travail". En 1864-1865, Eugène Varlin, adhérent à la toute récente Association internationale des travailleurs, plus connue sous "Première Internationale" avait animé la grève des ouvriers relieurs parisiens. Il était devenu président de la société d'épargne de crédit mutuel des relieurs qu'il avait aidée à créer. C'est dans cette période qu'il avait fondé successivement la société de La Ménagère, en 1866, et La Marmite, deux ans plus tard. Nathalie Lemel, ouvrière relieuse et l'une des rares femmes déléguées syndicales de l'époque, avait apporté son concours actif à la création et à l'animation des coopératives.

(1) <http://jo-hel.over-blog.com>

La restructuration hospitalière du 14e continue

● L'Institut de Puériculture et de Périnatalité est dispersé entre l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), le Centre hospitalier Sainte-Anne et la Fondation hospitalière Sainte-Marie ; 270 emplois sur 316 sont préservés.

Pour des milliers de familles en détresse, avec des enfants venus au monde bien trop tôt, l'Institut de Puériculture et de Périnatalité de Paris (IPP), situé 26, boulevard Brune, a représenté l'espoir. Aussi, l'inquiétude était vive devant les menaces de démantèlement qui pesaient sur lui et sur le devenir de ses personnels (1).

La décision du Tribunal de grande instance de Paris est tombée le 22 novembre 2011 (2) : elle préserve une grande partie des emplois mais disperse les activités d'un Institut qui a construit sa réputation en considérant le nouveau-né dans sa globalité. Soulagement et amertume sont donc mêlés.

Une création originale

L'École de Puériculture de la Faculté de Médecine de Paris est créée le 1er Juillet 1919 (3), sous l'impulsion de la Faculté de Médecine et de la Croix-Rouge américaine qui la finance par moitié, l'autre moitié étant fournie par des donateurs français. Elle a pour vocation de compléter la formation des médecins et de former des infirmières visiteuses de l'enfance. C'est une fondation franco-américaine, représentée par l'association pour le développement de l'hygiène maternelle et infantile (ADHMI), qui sera reconnue d'utilité publique le 26 mars 1924. Pour la Faculté, sa création répond au besoin de résoudre la question démographique de l'après-guerre, enjeu national qui justifie l'existence d'une œuvre de protection de la mère et de l'enfant. Pour la Croix-Rouge américaine, c'est un moyen de propager une hygiène sociale performante, comme aux Etats-Unis, et de moderniser un enseignement médical français désuet.

Sous l'impulsion américaine l'École offre un aspect "prototype", car elle concentre en un même lieu une série de services : laboratoire, hôpital, enseignement, unis autour du petit enfant.



L'Institut de Puériculture et de Périnatalité, au 26, boulevard Brune, occupe un pâté de maisons.

C'est un centre d'hygiène maternelle et infantile où l'enseignement de la puériculture rapproche travail de laboratoire et expérimentation sociale. On parlerait aujourd'hui de pluridisciplinarité. L'École s'installe au départ dans des baraquements du 15e arrondissement. Le bâtiment du boulevard Brune, construit sur l'emprise laissée libre par la destruction des fortifications par quatre architectes spécialistes des constructions hospitalières, Ch. Duval, E. Gonse, A. Dresse et L. Oudin, est inauguré le 5 mars 1933 par le Président Lebrun.

En 1945 la protection maternelle et infantile (PMI) est, de nouveau, une priorité. Cette fois, c'est à l'échelon national qu'un système de PMI est créé, par ordonnance du 2 novembre 1945. Dans ce contexte, l'IPP conforte son originalité par une série de restructurations (4).

Un rôle précurseur en néonatalogie

Le Professeur Lelong prend la direction

de l'IPP en 1946 et lance des réformes. En 1947, l'École devient "école de puéricultrices", et le diplôme délivré devient "diplôme d'Etat". C'est aussi en 1947 qu'est fondé le Lactarium, centre de collecte de lait maternel, d'analyse et de traitement. C'est le premier en France. Plus important encore, la station des prématurés ouvre ses portes le 10 janvier 1948. C'est un modèle du genre, qui se spécialise très vite dans le traitement des cas les plus difficiles.

Le service de guidance infantile est créé en 1959 par le professeur Soulé, pour suivre les difficultés psychologiques du jeune enfant et de sa famille.

Au début des années 70, le Professeur Satgé, ancien élève de Lelong, imprime un tournant décisif à l'institut par l'installation d'une unité de réanimation néonatale en faveur des prématurés. Il lance également le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), pour accompagner les enfants, nés prématurés, qui présentent un retard ou des

troubles du développement. En 1971, l'hôpital de jour, qui accueille de très jeunes enfants psychotiques et autistes, ouvre ses portes. En 1987, c'est le tour d'un Service d'Aide à la Parentalité des Personnes Handicapées (SAPPH).

Jusqu'en 2011, l'IPP tient son rang dans l'histoire de la pédiatrie moderne en France. Il accueille alors plus de 800 bébés par an en néonatalogie (réanimation, soins intensifs, pédiatrie), 1200 enfants de moins de six ans sont suivis par la PMI (une convention fixe les engagements réciproques du département de Paris et de l'IPP), 750 par le centre de guidance infantile, 350 anciens prématurés par le CAMSP, 300 femmes suivies par des consultations spécifiques..., au total plus de 3600 enfants, parents et fratries sont reçus par an. L'école de puériculture, qui reçoit une subvention de la région, accueille plus de 100 élèves par an et forme près de 50% des puéricultrices diplômées en Ile de France.

Mort programmée ou nouveau départ ?

Le statut d'établissement privé à but non lucratif, participant au service public hospitalier, a toujours obligé l'IPP à chercher des fonds privés. La situation financière s'est aggravée récemment. Une dette accumulée, des questions de gouvernance, des divergences avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile de France, expliqueraient la liquidation judiciaire prononcée le 20 Juillet 2011, en dépit d'un équilibre financier retrouvé en 2010. Les syndicats dénoncent pour leur part les ordonnances de mai et septembre 2005, qui instaurent la "tarification à l'activité" comme mode de financement des établissements hospitaliers. Ce système, guidé par des critères de rentabilité, ne sait pas prendre en compte des soins hautement spécialisés comme ceux pratiqués par l'IPP.

C'est parmi onze candidats que le tribunal de grande instance a désigné, à

compter du 1er décembre 2011, deux groupes de repreneurs : l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et le Centre hospitalier sud francilien (CHSF) reprennent les activités de gynéco-obstétrique et de néonatalogie, soit 164 postes et 63 lits (43 pour l'AP-HP et 20 pour le CHSF). Les activités reprises par l'AP-HP rejoindront le nouveau pôle mère-enfant de l'hôpital Necker. La Fondation hospitalière Sainte-Marie (organisme privé à but non lucratif reconnu d'utilité publique) et le Centre hospitalier Sainte-Anne (établissement public de santé à vocation hospitalo-universitaire) héritent quant à eux des activités sanitaires, médico-sociales et d'enseignement avec 105 postes, la totalité des emplois concernés.

Sainte-Marie reprend la PMI, le SAPPH, le CAMSP et l'école de puériculture, Sainte-Anne la pédopsychiatrie (hôpital de jour et service de guidance infantile) et la gestion du bâtiment, dans lequel seront installés de nouveaux services. L'ambition des deux institutions est de "renforcer la vocation du nouvel IPP dans sa dimension de site de référence dans le champ de l'enfance, sur le plan sanitaire et médico-social, dans le domaine de l'enseignement de l'innovation et de la recherche"(5).

Si l'on ne peut que se réjouir qu'un plan de sauvegarde ait été trouvé, ce plan signe aussi la fin d'une approche intégrée originale.

ANNETTE TARDIEU

(1) Le Monde, 17 août 2011 et pétitions pour l'IPP

(2) La Croix et le Quotidien du médecin, 24 novembre 2011

(3) Marianne Robinot dans "Recherches en sciences sociales: jalons et segments" L'Harmattan 2001

(4) Site Internet de l'IPP

(5) Document disponible à l'accueil de l'IPP

Réseau Stop aux expulsions locatives (RéSel)

Trois expulsions locatives arrêtées

● Installé depuis six mois dans le 14e, le RéSel a permis d'éviter trois expulsions et tente de mettre en place avec la mairie d'arrondissement une stratégie commune de prévention des expulsions.

En octobre dernier, le Réseau Stop aux expulsions locatives (RéSel, cf. La Page n°91) a mis en échec l'expulsion de trois personnes. Pour les habitants du quartier, se mobiliser a consisté à signer une pétition et à se rassembler de bon matin devant les immeubles des personnes concernées. C'est simple, cela ne demande pas beaucoup de temps et c'est efficace.

Le RéSel Paris 14 existe depuis mai 2011 et commence peu à peu à se faire connaître. Avec dans l'idée que les locataires qui sont menacés d'expulsion ne restent pas isolés. Qu'ils sachent qu'il y a tout un réseau de solidarité qui peut les aider et les soutenir. "En ce qui nous concerne avec mon compagnon, cela faisait six mois que nous étions sans aide et nous ne savions plus vers qui nous tourner", explique Valérie, l'une des personnes maintenues dans son logement. "J'ai connu le RéSel par le biais du Collectif Logement (cf. La Page n°91) lors du forum de rentrée en septembre. Le mardi suivant, je suis allée au petit déjeuner, place Flora-Tristan. Là, j'y ai fait la connaissance, entre autres, de Jean-Pierre et de Cécile. Ils m'ont mis en contact avec Benoît Filippi (1), qui a pris en mains le volet juridique du dossier ; il va nous mettre en contact avec une avocate pour essayer de faire casser le jugement qui, paraît-il contient des vices

de procédure". Et depuis peu, avec l'aide d'une assistante sociale, Valérie va tenter de demander une aide au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL). Le Collectif Logement "m'a redonné le goût de voir les gens et de l'énergie", dit-elle.

Si le souhait de Valérie et de son compagnon est évidemment d'apurer leur dette de loyer, ils ont aussi la volonté de s'impliquer à leur tour dans le Collectif Logement. "Ils font un boulot formidable. J'ai trop souffert de l'isolement et je souhaite participer à une meilleure diffusion de l'information sur le RéSel", poursuit Valérie.

Agir pour prévenir les expulsions.

A la mi-novembre, une première réunion a eu lieu entre une délégation du réseau et la mairie du 14e. Son objectif était d'apprécier comment mettre en œuvre, dans le cadre d'une stratégie commune, des actions de prévention des expulsions. Le RéSel a proposé deux axes. D'abord la mise en place d'une information mieux ciblée vers les ménages menacés d'expulsion. A cette occasion, la mairie précise qu'elle va installer un Réseau d'information logement (Ril) qui regroupera tous les services liés au logement. Les associations concernées par le logement pourront y faire des permanences afin d'avoir une meilleure visibilité. Elle propose au

RéSel d'y avoir sa place.

Ensuite le RéSel a proposé l'organisation d'une information systématique de la mairie à chacune des grandes étapes de la procédure. Par exemple, lorsqu'un bailleur décide d'assigner en justice des personnes qui ont une dette de loyer, les services sociaux sont avertis de la procédure. La mairie serait également alertée afin qu'elle puisse renseigner les ménages sur leurs droits dans le cadre de la loi Dalo (2) et les inciter à prendre contact avec le RéSel. Ce processus pourrait s'appliquer lorsqu'il y a des commandements de payer, des enquêtes et des décisions de la Préfecture de Police sur l'intervention de la force publique.

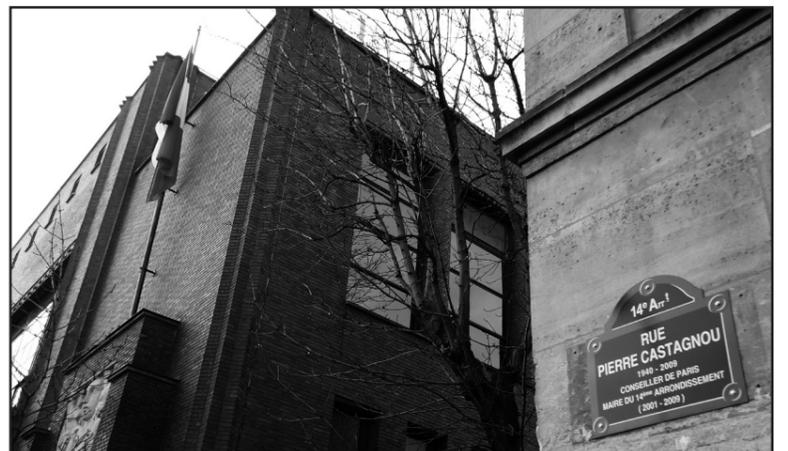
Pour l'instant rien ne s'est concrétisé. D'autres discussions sont en cours entre la mairie et le RéSel. Espérons cependant que la mairie ne se contente pas de féliciter le RéSel pour son travail formidable. Ce qui serait souhaitable, c'est qu'elle s'implique vraiment dans ce combat.

MURIEL ROCHUT

Contact RéSel via le Collectif Logement Paris 14 : 06.37.95.35.89 et tous les mardis matins 8h30, place Flora Tristan

- (1) Militant du réseau national
- (2) Droit au logement opposable

INAUGURATION DE LA RUE PIERRE-CASTAGNOU



Pierre Castagnou a désormais sa rue, juste à côté de la mairie du 14e, sa mairie. Le jour de l'inauguration, le 3 décembre 2011, c'est la foule des grands jours que l'on vit envahir, averse oblige, la salle des fêtes de la mairie annexe, pour des hommages rendus dans une ambiance conviviale et détendue. Après avoir salué Bertrand, Laurent, Lionel et quelques autres, bien sûr fidèles au rendez-vous, Pascal Cherki, ceint pour la circonstance de l'écharpe tricolore, évoqua le parcours d'un homme de fidélité et de conviction, sa contribution à l'alternance à partir de mars 2001, son investissement sans faille pour le "réveil" du 14e et l'ampleur des réalisations effectuées dans cet arrondissement qu'il connaissait si bien. Claire Castagnou-Myara avait choisi d'insister sur les qualités de cœur, l'attachement aux valeurs démocratiques et républicaines, à la justice. Elle rappela que le seul engagement que Pierre Castagnou n'avait pu réaliser de son vivant était celui de débaptiser la rue Durouchoux*. Bertrand Delanoë revint sur l'engagement politique, la fidélité aux valeurs, l'exigence de l'action, en citant pêle-mêle : crèches, logements sociaux, couverture du périphérique, rénovation du quartier Plaisance..., évoqua les grands moments partagés : la date cruciale, pour Paris et le 14e, du 18 mars 2001, mais aussi... la difficulté du choix pour les législatives de 2002. Il conclut sur l'élégance et l'intelligence d'un homme qui aima particulièrement le 14e et écoutait chacun. Les quatorziens étaient venus nombreux.

A.T.

*Pierre-Marie Thomas Durouchoux, colonel de la Garde nationale, combattit contre la Commune de 1871. Le lundi 22 mai, au tout début de la "semaine sanglante", il emporte une barricade. Le même jour, il est blessé lors d'une patrouille et décède le 3 juin.

Nos voisins les immigrés

● Intégrés dans leur quartier et leurs entreprises, mais méconnus.

La majorité des Français et des habitants du 14e croisent des immigrés chaque jour ou les voient travailler sur les chantiers, mais ils les connaissent très peu. Ils apparaissent aussi dans les faits divers quand un immeuble vétuste s'enflamme ou qu'ils représentent un enjeu dans les campagnes électorales. Certains veulent les renvoyer tous car ils seraient la source de tous les maux. D'autres, au contraire, comme les sénateurs viennent de le décider le 8 décembre, souhaitent leur donner le droit de vote aux élections locales, à l'instar de la majorité des pays européens. Ce qui est refusé par ceux qui considèrent que la citoyenneté doit se limiter à une petite fraction des plus "intégrés" à qui l'on accorde la nationalité française. D'une manière beaucoup plus modeste, La Page a cherché, à partir de deux entretiens au foyer de Gergovie (1), à mieux comprendre leurs vies et leurs problèmes. Le choix s'est porté volontairement sur une catégorie spécifique, celle des migrants âgés, qui représente actuellement 10% des résidents.

Dans l'entrée du foyer, un bâtiment de six étages, un va-et-vient continu, les uns rentrent du travail ou y partent, d'autres vont déjeuner dans une petite pièce près des cuisines ou se rendent dans la salle de prières. Tout le monde se salue, discute, échange des nouvelles, achète quelques bananes ou bonbons à un commerçant qui a installé une petite table temporaire, même si cela est interdit. Les entretiens se dérouleront dans une chambre et dans le petit local de réunion d'alphabétisation.

Rester en France pour aider sa famille.

M.C. est né en Mauritanie en mars 1940, au village de Daffort au nord du



PHOTO : ALAIN GORIC'H

Journée Tchétchène au Moulin-à-café, le 14 janvier, avec des familles réfugiées.

fleuve Sénégal. Il passe son certificat d'études et occupe tour à tour plusieurs métiers - agriculteur, commerçant, ouvrier - au Sénégal ou en Mauritanie. Il travaille au chemin de fer mauritanien à Nouadhibou, puis il est transporteur de poissons à Dakar, ce qui lui permet de payer une partie de son billet pour la France. Arrivé à Paris en 1969, il est embauché successivement dans plusieurs entreprises à Paris ou en banlieue, pour des durées très variables. Il en quitte certaines parce qu'il estime que certains postes sont trop dangereux, comme la manipulation de l'acide sans protection. Il passe plusieurs années dans une usine de brochage pour l'imprimerie où il devient responsable du réglage des machines. Il a obtenu ce poste grâce à ses qualités d'observation et une opportunité due au manque de

personnel pendant les vacances. Il fait ses preuves à l'étonnement général et est confirmé dans ce poste mais ne reçoit aucune formation complémentaire. A une question précédente sur le racisme en France, il ne se plaint pas, "il y a des imbéciles partout", dit-il. Mais par la suite, il raconte que sa promotion a été mise en question parce qu'une ouvrière blanche "ne voulait pas être commandée par un noir" et l'avait accusé, à tort, de l'avoir insulté.

Lors d'un retour de vacances, il apprend que son entreprise a fait faillite. Il bénéficie alors d'indemnités et d'un plan de reconversion, avant de prendre sa retraite en 2005. Sa femme et ses huit enfants à charge résident en Afrique. Avec sa retraite de 800 euros et un loyer au foyer de 408 euros pour une chambre individuelle, il arrive à envoyer

régulièrement de l'argent à sa famille. Membre du Conseil des Sages du foyer, il s'efforce de concilier les différends, de calmer les bagarres et de maintenir une certaine cohésion sociale. Il apprécie la qualité et le coût modeste de la cantine où les repas sont préparés par des femmes africaines formées aux normes d'hygiène de la ville de Paris. Il constate que la situation du foyer a plutôt tendance à se dégrader : l'ascenseur est souvent en panne, les douches et les toilettes se bouchent, l'entretien courant des parties communes reste très irrégulier et toujours avec retard.

Il considère qu'il serait normal de participer aux élections locales car il vit en France depuis plus de quarante ans et sa vie quotidienne dépend de certaines décisions de la Mairie de Paris. Il n'envisage pas de demander sa naturalisation car il est "trop près de la mort".

Dans l'imbroglio administratif

I.B. vient du Sénégal oriental où son père était éleveur/agriculteur. Il est arrivé en France en 1963 en prenant le bateau pour Bordeaux. "Au Sénégal, il n'y avait pas d'argent, rien du tout". Ne trouvant pas d'emploi à Paris, il rejoint son cousin à Roubaix où il travaille plusieurs années au polissage dans la métallurgie. Il revient ensuite dans la région parisienne où il est embauché, souvent comme intérimaire, chez Peugeot, Renault et dans le bâtiment.

Après une période de pré-retraite, il touche sa retraite en 2000. Il envoie régulièrement de l'argent au pays et effectue des va-et-vient entre la France et le Sénégal. Il déconseille à ses fils de venir en France et essaie plutôt d'aider sur place l'un d'entre eux à monter un commerce et un élevage au Sénégal. Mais, après plus d'un an, les affaires

périclitent et l'essentiel du troupeau meurt de tuberculose. Quand I.B. revient en France, un contrôleur de la Sécurité sociale lui reproche de ne pas avoir fait sa déclaration d'impôt en 2009 et diminue le montant de sa retraite de 700 à 550 euros. Depuis plusieurs mois, il est convoqué à de multiples rendez-vous à la Sécurité sociale pour faire rétablir sa retraite de base et il essaie aussi de faire reconnaître ses droits à des retraites complémentaires (2). Il souhaite rentrer au Sénégal le plus vite possible mais il doit d'abord régler cet imbroglio administratif.

Pour lui, après quarante neuf ans de présence en France, le droit de vote aux élections locales serait normal. La naturalisation, en revanche, n'est pas souhaitée et serait de toute façon impossible puisque sa femme et ses enfants sont restés au pays.

Ces deux histoires de vie ne reflètent pas bien sûr la diversité des parcours des immigré(e)s, notamment celui des femmes seules, avec ou sans enfants, ni des générations plus jeunes. Mais suivre le fil de quelques vies réelles peut cependant aider à surmonter les préjugés, reconnaître leur contribution apportée à notre croissance économique pendant de longues années et remettre les débats politiques face aux réalités.

ENTRETIENS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE GENTIL

(1) Le 14e comprend actuellement deux foyers d'immigrés accueillant un peu plus de quatre-cents résidents chacun, l'un rue des Arbustes, l'autre passage de Gergovie.

(2) Toujours difficile à établir quand on a eu de multiples employeurs qui ont parfois fait faillite ou des employeurs indécis, et peu d'aide pour classer ses papiers et réclamer ses droits.

Le coin des livres

Réinterroger la démocratie

Pour susciter nos réflexions et dépasser l'écume de la vie politique, La Page propose deux livres récents qui nous obligent à changer de lunettes, à repenser, au moins partiellement, ou à dépasser le cadre restreint de notre démocratie représentative limitée au cadre national.

Dans *La démocratie Internet* (1), Dominique Cardon, dans un livre très clair, écrit avant les "printemps arabes", montre que nous assistons à une double révolution. Celle de l'élargissement de l'espace public et celle des nouveaux rapports entre les individus et la société. Pour lui, le développement d'Internet bouleverse notre conception et notre pratique de la démocratie : *Il aiguillonne toutes les expériences visant à dépasser la coupure entre représentants et représentés : délibération élargie, auto-organisation, mise en place de collectifs transnationaux, socialisation du savoir, essor de compétences critiques, etc.*

Dominique Cardon montre que les consultations publiques, quand les dirigeants essaient de les organiser, sans grand succès, restent descendantes et paternalistes : *Sur*

Internet, les internautes prennent la parole sans qu'on le leur demande. Sans en minimiser les limites et les risques, il estime que la nébuleuse Internet constitue un laboratoire, à l'échelle planétaire, des alternatives à la démocratie représentative.

Pour ceux qui ont un esprit plus théorique, la philosophe Catherine Colliot-Thélène, dans *La démocratie sans démos* (2), part du constat que la mondialisation crée une pluralisation des pouvoirs, hétérogènes et non hiérarchisés et une dilution de la souveraineté nationale. Ce nouveau contexte nous oblige à repenser les liens entre les concepts de démocratie et de souveraineté nationale. A travers une relecture attentive de Rousseau, Kant et de nombreux auteurs comme Weber, Arendt, Rancière ou Balibar, l'auteure nous invite à abandonner la fiction de l'auto-législation et du pouvoir constituant du peuple. La réalité est la séparation entre la masse des individus soumis aux règles et ceux qui les élaborent. La démocratie moderne n'a jamais été qu'un mode d'aménagement du rapport entre dominés et dominants, dont le noyau réside dans la revendication de droits égaux. Penser la démocratie sans le démos, c'est prendre congé de l'idée ou de l'idéal d'une communauté démocratique, fut-elle étendue à l'humanité toute entière.

La revendication des droits pour tous reste le vecteur de la démocratisation.

Mais la lutte pour les droits reste actuellement éclatée à cause justement de l'éclatement des pouvoirs et de l'emmèlement inextricable de leurs niveaux. Cette situation, aux résultats incertains, nécessite une inventivité citoyenne, une citoyenneté non exclusivement nationale et une conception flexible de la démocratie.

On peut être en désaccord, voire être choqué, par les analyses de ces deux auteurs. Mais elles nous incitent à prendre en compte les conséquences d'Internet et de la mondialisation sur nos conceptions et nos pratiques politiques. Elles nous invitent surtout à inventer des formes nouvelles ou complémentaires de notre démocratie, permettant un rôle plus actif des citoyens.

DOMINIQUE GENTIL

(1) Dominique Cardon. *La démocratie Internet. Promesses et limites.* Editions du Seuil, septembre 2010, 104 p., 11,50 euros.

(2) Catherine Colliot-Thélène. *La démocratie sans "démos".* P.U.F., août 2011, 214 p. 27 euros.

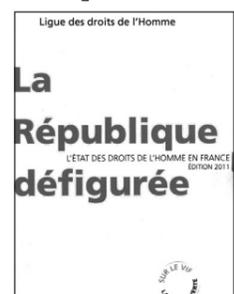
Ligue des droits de l'Homme

Qu'est-ce qui défigure la République ?

Depuis huit ans, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) publie son rapport annuel sur l'état des droits de l'Homme en France. L'édition 2011 s'intitule "*La République défigurée*". Un débat était organisé, à l'automne dernier, à la librairie Le Livre écarlate par la section LDH 14e/6e avec Jean-Pierre Dubois, président d'honneur de la LDH.

Richard Houdebert (LDH14/6) donnait le ton : "Défigurée, un mot très fort qui s'inscrit dans une certaine gravité." Et Jean-Pierre Dubois de commenter : "La République est trop souvent un mot valise couvrant bien des marchandises idéologiques, parfois les plus douteuses. La défiguration de la République commence quand on ne peut plus en citer les principes".

Le rapport analyse comment l'été 2010 a marqué un tournant dans le quinquennat de Nicolas Sarkozy, dans une tentative de récupération de l'électorat d'extrême droite mais aussi d'une diversion face au rejet d'une politique ouvertement favorable aux plus hauts revenus en pleine crise sociale. La LDH dénonce "la dérive vers une véritable xénophobie d'Etat, de lois anti-étrangers en chasse aux sans-papiers." La fragmentation sociale et l'ethnisation des rapports sociaux constituent deux importants chapitres du livre. A la fin de ce rapport, une



chronologie très détaillée de l'année 2010 vient étayer cette analyse.

Des propositions ont été mises en avant : retour à la séparation des pouvoirs, base de la démocratie depuis Montesquieu, notamment pour la justice, et indépendance des médias par rapport au pouvoir politique ; le non cumul des mandats et la citoyenneté sociale (des droits pour tous dans l'entreprise, le logement, la santé, l'éducation etc.).

La LDH a signé avec cinquante organisations associatives et syndicales un Pacte pour les droits et la citoyenneté "car il est plus que temps d'interpeller les forces politiques, les élus et les candidats pour reconstruire, par l'exercice actif de la citoyenneté, une République dont chacun puisse se sentir fier d'être le citoyen."

F.H.

* *La République défigurée, l'état des droits de l'Homme en France*, édition 2011. La Découverte (12€).

Les livres détournés

● Danielle-Marie Chanut redonne vie à des livres victimes du temps ou de la négligence des hommes.

En nourrissant ses livres de son imaginaire, Danielle-Marie Chanut opère une véritable métamorphose. C'est pourquoi ces créations originales s'appellent livres détournés. Elle utilise entre autres comme matériaux, os, bois flottés, sable, cuir, perles, coquillages, tissus, bijoux, pour sculpter des êtres étonnants qui prennent possession de l'ouvrage.

La Page : A quand remonte ton arrivée dans le 14e ?

Danielle-Marie Chanut : Je suis arrivée en 1978 dans le quartier et mon premier atelier se trouvait à l'époque rue du Texel dans une cour d'artisans. J'ai dû le quitter pour un autre situé dans le 15e et je suis revenue ensuite rue Bénard.

LP : Peux-tu nous parler de ta rencontre avec le livre ?

DMC : Toute petite j'ai eu la chance de recevoir des livres en cadeau et j'ai eu très vite ainsi le goût de la lecture. Plus tard après avoir suivi des cours de dessin et de théâtre, je suis devenue antiquaire et libraire en livres anciens ; aussi ai-je collecté depuis fort longtemps diverses matières, comme des livres dont il ne restait plus que la couverture ou dont la plupart des pages manquaient cruellement à l'appel.

LP : Y a-t-il eu un "avant le livre détourné" ?

DMC : Oui, j'ai commencé très tôt avec mon mari à faire des jouets, des boîtes à musique, des tableaux animés, qui étaient exposés lors de salons artisanaux. Puis un jour, comme l'a écrit ma fille Valérie, il s'est passé une rencontre fortuite entre une créatrice espiègle et une planche d'anatomie trop abîmée pour être vendue ; c'est ainsi qu'est né mon premier livre détourné.

LP : Où recueilles-tu les matières qui vont te servir ensuite pour tes créations ?

DMC : Partout, aux Puces, dans les brocantes, sur la plage, dans la forêt. Je ramasse les choses qui ont eu une vie.

LP : On doit souvent te demander combien de temps tu mets pour en réaliser un.

DMC : En effet, c'est une question qui revient souvent. Quand je trouve une racine, j'attends qu'elle me parle, qu'elle me raconte une histoire. Chaque élément trouvé a son importance. Il faut savoir qu'il y a un temps pour la recherche des matières, un temps pour l'écoute, un temps pour coller. Justement ce moment je travaille sur Kronos avec sa faux : c'est mon dernier né...

LP : Chacun de tes livres détournés semble être mis en scène.

DMC : C'est certainement dû au fait que je travaille depuis toujours pour le théâtre : je crée des masques et des costumes pour la scène, comme par exemple pour Le Rêve d'Alice aux Ballets du Rhin et au Théâtre de la Ville à Paris. Le livre détourné, c'est peut-être une manière à moi de faire du théâtre, puisqu'il a droit à un espace, un éclairage et à une histoire contée.

LP : Peux-tu justement nous dire l'histoire du Livre retournant à ses racines ?

DMC : Il gardait le souvenir de sa tête dans les nuages, des feuilles dans le vent, des racines profondes enfoncées dans le sol, des bourgeons au printemps et des nids d'oiseaux. Toutes ces connaissances serties de cuir pesaient sur ses feuilles encollées. Serré dans cette bibliothèque poussiéreuse, caressé par des mains fripées, tachées d'encre ; coché, feuilleté jusqu'à l'effeuillement. Alors, dans ce craquement éclatant, définitif, il jaillit du cœur même du livre, secouant ses vieilles poussières et la sève ressurgit



PHOTO : SYLVIE FORSTIER

dans le bois poli par le temps.

LP : Où exposes-tu tes livres détournés ?

DMC : Au musée des Arts Naïfs et populaires de Noyers, au musée Saint-Germain d'Auxerre, à la bibliothèque d'Auxerre, à la galerie Corre à Paris, à la galerie Ephémère à Los Angeles et dans d'autres lieux.

LP : As-tu du mal à t'en séparer, puisqu'ils sont mis en vente lors de tes expositions ?

DMC : Certains oui. Mais je me console en pensant qu'ils se trouvent aux quatre coins de la planète et qu'ils connaissent une nouvelle vie. J'ai mis au monde 136 livres détournés et une bonne soixantaine d'entre eux ont trouvé acquéreur en Europe, au Japon, en Patagonie et aux États-Unis.

LP : Les titres de tes créations font rêver, peux-tu nous en citer quelques-uns ?

DMC : La belle aux cheveux d'or, Etranges étrangers, Tombé du ciel, Livre démolé par la critique, Le vieil homme de la montagne, Vénus sortie des eaux, Icare, Le conte des petits chaussons rouges, qui est celui d'une petite fille

punie par le diable, car elle a mis des chaussons rouges pour aller à la messe...

LP : Chez les Chanut, l'art est roi ; la transmission s'est donc faite.

DMC : Transmission je ne sais pas. Des choses se sont passées, puisque une de mes filles, Elodie, est metteuse en scène et comédienne et l'autre, Valérie, historienne de l'art, est libraire. Quant à mon fils, Olivier, ancien danseur dans les ballets de Béjart, il est chorégraphe et comédien. Il arrive que nos talents respectifs s'associent pour la scène, comme récemment lors du spectacle "Entre ailes et lui" joué à Nanterre et prochainement pour Daphnis et Chloé, au Théâtre du Châtelet.

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICK NAVAI

www.danielle-marie-CHANUT.FR

Visites de l'atelier 38, rue Bénard, sur rendez-vous

Tél. 06 77 75 99 46 ou daniellemarie.CHANUT@orange.fr

Librairie Chanut 41 rue Mazarine 75006 Paris

Arts plastiques et céramique

Arzazou

● Un nouvel atelier dans le quartier.

Ana Maria Gomez et Isabelle Galand me reçoivent dans l'atelier d'arts plastiques et de céramique qu'elles viennent d'ouvrir rue de Gergovie. Elles ont embelli le lieu en repeignant les murs et en rénovant les tomettes anciennes et les carreaux de faïence. Des œuvres d'artistes en herbe sont exposées, du matériel de peinture et de modelage est disposé sur les tables. Un four à céramique, flambant neuf, trône dans une pièce (1). Le choix des activités est large : travail de la terre, modelage, initiation à la peinture, dessin, collage, calligraphie, fresque murale, volume en papier mâché, céramique, etc. Tout est prêt pour accueillir petits et grands (2). Isabelle explique : "Nous souhaitons encourager, par notre travail, la mixité sociale et les échanges intergénérationnels". Ana Maria ajoute : "Nous voulons aussi organiser des expositions de peintures, sculptures, céramiques et autres créations pour que le lieu soit vivant, chaleureux, qu'il devienne un espace de rencontres ouvert sur le quartier". Elles ont une solide expérience aussi bien dans le domaine de la création artistique que dans l'organisation d'ateliers d'arts plastiques en établissements scolaires. L'association Arzazou est en contact avec la mairie et répond aux appels d'offres des collectivités locales.



estiment avoir une chance exceptionnelle de pouvoir travailler en binôme. Elles partagent leurs savoirs et s'enrichissent mutuellement de leurs activités : "J'ai appris à travailler la céramique grâce à Ana" dit l'une, "j'ai pu m'épanouir et créer en milieu difficile grâce à Isabelle, nous sommes complémentaires !" renchérit l'autre. Elles projettent de faire venir des enfants d'Asnières pour échanger leurs expériences avec des enfants du quartier. Des rencontres sont organisées dans le cadre de programmes multiculturels pour aider les élèves en difficulté, "en décrochage" précise Ana Maria. Des visites de musées et autres lieux ludiques sont prévues. "L'art en balade

aide les ados à lutter contre les préjugés, les sorties ont un réel impact sur leur créativité, on met en pratique nos découvertes et ça marche !" se réjouit Isabelle: "Nous aimons travailler in-situ : ainsi nous avons supervisé la réalisation par des élèves d'une fresque de sept mètres sous le préau de leur école... Au cours de sa préparation nous avons étudié l'impressionnisme en visitant Giverny et le musée de l'Orangerie". Ana Maria enchaîne : "c'est une pratique que nous voulons développer. Les élèves font des reportages, des photos et des vidéos de leur travail... Nous avons maintenant l'opportunité de créer et d'exposer dans notre atelier".

Les Zazous

Isabelle et Ana Maria ont choisi de nommer leur association Arzazou car elles revendiquent une part rebelle dans leur travail. Isabelle raconte : "Le mot zazou désignait des adolescents révoltés, fous de jazz, qui ont défié le régime vichyste pendant la dernière guerre en portant les cheveux longs et des vêtements excentriques... Certains ont arboré l'étoile jaune barrée du mot Zazou ou Swing par provocation".

Ana Maria est arrivée à Paris en 1975, réfugiée politique chilienne. Elle a baigné dans un milieu artistique dès son enfance, "ma mère et mon frère sont peintres... j'ai joué avec des pinceaux et pétri la terre avant même de savoir marcher !" s'exclame-t-elle en riant. "J'ai fait des stages en Espagne et suivi pendant plu-

sieurs années des cours dans l'atelier de sculpture de la rue Boulard". Céramiste et artiste peintre reconnue, elle se réjouit de revenir dans notre quartier : "j'ai habité rue Maurice Ripoche pendant plus de vingt ans et je suis enchantée de pouvoir à nouveau m'y investir".

Isabelle a une formation en Arts graphiques, complétée par une importante expérience professionnelle en décoration. "Je suis une manuelle, j'aime partir travailler avec ma caisse à outils et me confronter au terrain" me dit-elle d'un air ravi. Elle a suivi des stages de sculpture, dessin, peinture murale et une formation en bandes dessinées.

Je prends une dernière photo de l'atelier en fredonnant : Y a des Zazous dans mon quartier... (3) L'enthousiasme d'Ana Maria et d'Isabelle est communicatif : allez vite les rencontrer !

JOSÉE COUVELAERE

- 1) Possibilité d'apporter ses poteries pour cuisson.
- 2) Cours donnés en semaine et stages organisés pendant les vacances scolaires.
- 3) D'après la chanson "Les Zazous" écrite par Raymond Vincy et interprétée par Brigitte Fontaine.

Contact : Isabelle Galand, Ana Maria Gomez Villaseca, 65, rue de Gergovie, Paris 14e. Tél : 06 78 18 08 77 arzazou1@hotmail.fr

LE DENFERT CHANGE DE MAIN

Nous annonçons dans notre précédent numéro que le cinéma Le Denfert allait peut-être changer de propriétaire. C'est chose faite depuis le 1er décembre, désormais il se nomme : le cinéma Chaplin Denfert. Le nouveau propriétaire du fonds de commerce est Grégory Sauerborn qui possède déjà le cinéma Chaplin Saint-Lambert dans le 15e.

Le nouveau directeur du cinéma, Jean Vincent, nous précise qu'il va continuer la multiprogrammation, une spécificité commune aux deux cinémas, ainsi que la poursuite des films en exclusivité avec l'accent mis sur les films Art et Essai pour le Denfert, qui semblent mieux fonctionner qu'au Saint-Lambert. On peut déjà constater quelques changements dans la gestion du cinéma : vente de confiseries et augmentation du prix des places avec séances du matin à prix réduit. Le nouveau propriétaire a aussi prévu de supprimer les grandes affiches de films ornant la façade du cinéma.

Nous souhaitons bonne chance et bienvenue dans le 14e au cinéma Chaplin en ces temps de grogne des exploitants indépendants.

Le Balzac et l'Elysée Lincoln (les deux indépendants des Champs Elysées) ont en effet décidé de fermer leurs salles du 21 au 27 décembre 2011, un acte symbolique pour protester contre la politique des grands groupes de distribution (Gaumont, MK2, UGC et Pathé) leur refusant l'accès aux films Art et Essai porteurs, au motif qu'ils les programment eux-mêmes.

ARNAUD BOLAND

LIBÉREZ LES LIVRES

Le conseil de quartier Mouton-Duvernet organise, sur le principe du Circul'livre de Pernety, un échange de livres le troisième samedi du mois, de 11h à 13h, sauf vacances scolaires, sur la place Michel Audiard, à l'angle des rues Hallé et du Couëdic. Le premier rendez-vous a eu lieu le 21 janvier et le deuxième se tiendra le 11 février.

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE A OUVERT SES PORTES

Après la conférence inaugurale du 19 janvier d'Antoine Prost "Démystifier l'école d'hier", le premier cycle "Comprendre l'économie pour comprendre les crises" a commencé le 21 janvier pour se terminer le 18 février. Celui sur "Analyser les films" se tiendra du 6 mars au 10 avril et celui sur "Démocratie, le peuple peut-il exercer le pouvoir ?" du 8 mars au 5 avril. Le dernier cycle du semestre "L'énergie et le développement durable" aura lieu du 3 mai au 2 juin. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Contact : universite.populaire14@laposte.net et <http://up14.blog4ever.com>

LES JARDINS NUMÉRIQUES À LA PORTE-DE-VANVES

L'association Les Jardins numériques a quitté le Château ouvrier pour installer son siège social dans une boutique à l'enseigne Cannelle et Muscade au 2, rue Wilfrid-Laurier. Eliane y assure renseignements et inscriptions le lundi de 14h à 19h. Des activités y sont également organisées : accès libre à Internet, initiations à l'informatique et ateliers multimédia. Métro, tramway et bus 58 ou 95. Tél. 01.45.86.39.47 - 07.60.52.02.21 Jardins.numeriques@gmail.com www.jardins-numeriques.net

L'art en balade

Les deux femmes se sont rencontrées en 2005 dans un collège d'Asnières. Elles

Cézanne rue de l'Ouest Grand angle sur Les toits de Paris

● Pourquoi parler de Cézanne dans La Page n°93 ? Il y a une exposition au Musée du Luxembourg : Cézanne et Paris, jusqu'au 26 février 2012. Oui, et alors ?

C'est surprenant, Paul Cézanne (1839-1906) est réputé pour sa peinture de la campagne provençale du pays d'Aix et notamment la montagne Sainte-Victoire, inscrite dans le mouvement impressionniste. Le titre aussi est surprenant, sur les 80 tableaux exposés, seulement quatre donnent sa vision de Paris intra-muros, il préférait la campagne d'Ile de France (Auvers-sur-Oise, Giverny...). Autre surprise, il vécut autant à Paris qu'à Aix. Il est venu pour la première fois à Paris sous l'incitation de son ami du lycée d'Aix, Emile Zola. Il y cherchait la reconnaissance de son travail en fuyant les mondanités et galérait en râlant dans un accent méridional provocateur et nasillant. "Je vous donne pas la maing, Monsieur Manet, je ne me suis pas lavé depuis huit jours", il avait dit ça (1). Son père, Louis Auguste Cézanne, pouvait lui écrire au 32, rue de l'Ouest sans savoir encore qu'il y avait une compagne, et aussi un fils. Le peintre, à 40 ans, craignait que "Le Papa" ne lui coupe les vivres. Aussi dépendant de son père banquier et autoritaire, que



Les toits de Paris 14e en 2012, de Notre-Dame-des-Champs (à gauche) au clocher du Petit-Monrouge (à droite).

© GERARD BRUNSCHWIG

jalous de son autonomie, il vivait dans la dissimulation.

Bon, on savait qu'il avait séjourné dans ce quartier, et notamment au 67, rue de l'Ouest, on lit que c'est précisément de 1877 à 1879. Puis ce fut au n°32, de 1880 à 1882, et rue d'Orléans aussi et... une vingtaine d'autres adresses dans la capitale. Le 14e serait anecdotique. Cézanne ne se fixe pas.

Les toits de Paris

Mais il y a un tableau *Les toits de*

Paris, peint précisément depuis son appartement au cinquième étage du 32, rue de l'Ouest. Et ce tableau est largement commenté par les experts de Cézanne depuis qu'ils l'ont découvert (issu d'une collection particulière) pour cette exposition : "tableau presque abstrait", "peinture emblématique", "sa vision de la capitale"... Une huile sur toile d'environ 60 x 73cm, peint de sa fenêtre vers l'est, entre 1880 et 1882, "sur le motif" naturel, comme il disait.

Au premier plan un large toit en zinc, il prend plus d'un tiers de la hauteur. Au deuxième plan, une bande quasi-parallèle de multiples toits, hauts de façades, murs pignons, fenêtres ouvertes ou non, un peu de verdure, d'ocre, de presque blanc, de jaune orange, de presque bleu. Au troisième plan, une bande de ciel pâle uniforme, il semble non fini, comme en attente. Encadré par deux clochers, on reconnaît à droite le Petit-Monrouge, à gauche Notre-Dame-des-Champs, s'ils n'étaient pas là on pourrait se croire ailleurs ; au fond au centre un clocher plus lointain, ce serait la Sainte-Chapelle selon les commentaires de présentation. Surprenant toit de zinc verdâtre de tôles aux bourrelets obliques, il bouffe le paysage. Et le paysage ? Un motif ni monumental, ni pittoresque. Cézanne l'aurait peint en écho au roman de son ami Zola, *L'assommoir* où le héros, ouvrier zingueur, arpente les toits et dont la chute marque "le début de la déchéance" (selon l'un des commissaires de l'exposition).

peint à fleurs, à motifs cruciformes ou à losanges, formant des lignes obliques ou des zigzags. "De cet enfermement est né l'abstraction" ce sont les experts qui disent ça. "Dans sa recherche d'équilibre entre les lignes, les couleurs et les volumes". Surprenant papier peint... d'un peintre "post-impressionniste" "exigeant et insatisfait", longtemps dénigré à Paris, refusé par les Salons jusqu'à la veille de sa mort et ignoré à Aix encore 50 ans après. Quant à son auto portrait : "Se regarder dans une glace, comme un chien regarde un autre chien", il disait ça de lui, comme pour entretenir sa réputation de bougon...

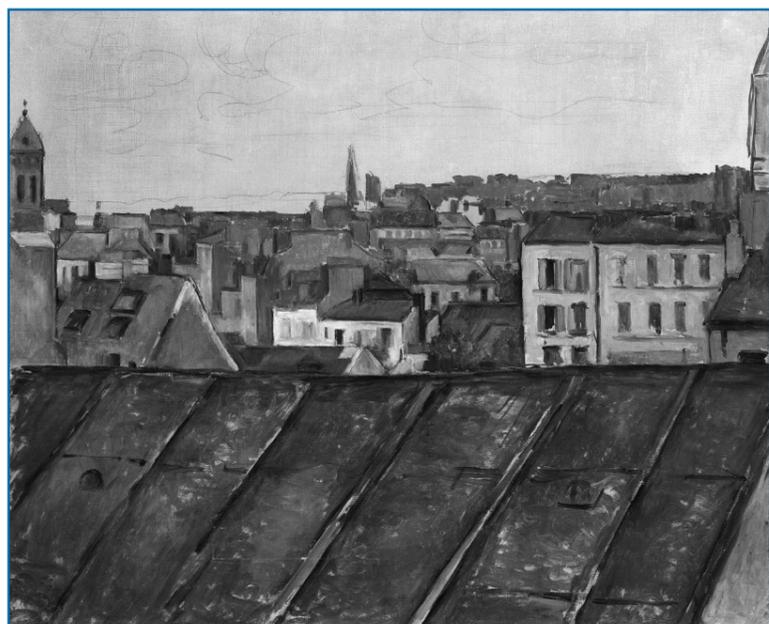
Enquête sur les toits

Au 67, rue de l'Ouest, il y a la boutique fermée d'une papeterie scolaire (La Maison de Cézanne). Le 32 a changé, à l'angle de la rue Jules-Guesde. Avec la démolition, rénovation - réhabilitation, reconstruction de ce quartier, pile un siècle après. Le nouvel immeuble fait maintenant le coin de la Place Brancusi ouverte dans les années 1990. Et le cinquième étage donne sur une façade en vis-à-vis au-dessus de la rue de l'Ouest. Pour essayer de voir ce que Cézanne voyait au-delà, il faut arpenter d'autres toits, terrasses ou balcons. Plus haut, pas trop pour ne pas tout écraser. On voit tout autre chose, au nord dans l'échancrure d'un rideau de béton, on détecte Notre-Dame-des-Champs et, au sud, on cherche le clocher du Petit-Monrouge perdu dans les immeubles. Et la Sainte-Chapelle ? Elle ne peut pas être au fond au centre, elle est plein Nord, derrière Notre-Dame-des-Champs. Mais on aurait pu deviner la flèche de Saint-Joseph-de-Cluny construite près de l'Observatoire quelques années avant les deux autres, toutes neuves quand il est arrivé. Les deux clochers sont chacun en réalité à 400 ou 500m de là, et distants entre eux de 1,5 km. Eux qui sont si proches sur le toit de zinc... Cézanne a inventé le zoom pour cadrer son tableau. A cette époque la photographie commençait à prendre des couleurs.

Bon, la photo est en noir et blanc, il faut voir le tableau au musée du Luxembourg (d'ici fin février) et suivre le travail du peintre sur Paris et l'Ile de France.

GERARD BRUNSCHWIG

(1) Les citations sont extraites des présentations faites par Maryline Assante et Denis Coutagne, et du Journal Cézanne de Laurent Houssais, Ed Hazan. Paris 2006.



Les toits de Paris, 1881-1882 / Huile sur toile 59,7 x 73 / Collection particulière

© COLLECTION PARTICULIÈRE

Société des gens de lettres

Soirées prix Nobel de littérature

La lecture d'une œuvre d'un prix Nobel de littérature, précédée d'une présentation de l'auteur par son traducteur ou un autre auteur vous tente ? Depuis 2006, sous la direction d'Anny Romand, des lauréats du prix Nobel de littérature sont ainsi mis à l'honneur. Pour cette sixième édition, la Société des gens de lettres accueille ces lectures en soirée à l'Hôtel de Massa, avec le soutien de la Sofia* (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit). Rappelons que le prix Nobel de littérature est décerné chaque année à l'automne depuis 1901 par l'Académie de Suède : en 2011, le poète suédois Tomas Tranströmer en fut le récipiendaire.

Jeudi 26 janvier : Mario Vargas Llosa (prix Nobel 2010 - Pérou). Invité : Albert Bensoussan, le traducteur de Vargas Llosa. Lecture de La tante Julia et le scribouillard par deux comédiens.

Jeudi 16 février : François Mauriac (Président de la SGDL 1932-1933, prix Nobel 1952 - France) présenté par François Taillandier. Lecture de Un ado-

lescent d'autrefois.

Jeudi 22 mars : Elfriede Jelinek (Prix Nobel 2004 - Autriche). Lecture de Méfions-nous de la nature sauvage par deux comédiens.

Jeudi 24 mai : Eyvind Johnson (prix Nobel 1974 - Suède) présenté par Elena Balzamo et son traducteur Philippe Bouquet. Le roman d'Olof sera lu en suédois et en français.

Les soirées commencent à 20h30 précises à la SGDL au 38, rue du Faubourg Saint-Jacques. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles. Réservation obligatoire au 01.53.10.12.07.

Renseignements sur www.nobel-mouffetard.com.

CÉCILE RENON

*Sofia est une société civile de perception et de répartition de droits, administrée à parité par les auteurs et les éditeurs dans le domaine exclusif du Livre. Seule société agréée pour la gestion du droit de prêt en bibliothèque et pour la rémunération pour copie privée numérique.

Attention peinture et papier peint

Le 32, rue de l'Ouest n'était pas un atelier mais un petit trois pièces. Il y a peint des natures mortes, des pommes, sa femme Hortense, un auto portrait, sur des fonds de papier peint. Alors, les voilà les fameuses pommes de Cézanne... Mais pourquoi ce Provençal ne peignait-il pas des tomates ? Parce qu'elles pourrissaient avant qu'il ait fini, et il se savait très lent. Les pommes, non. "Je veux séduire Paris avec des pommes", il disait. Et il y a peint plusieurs fois sa femme, assise dans un large fauteuil rouge. Parce qu'elle était là, disponible, patiente et immobile. "Elle pose comme une pomme", il disait. Et sa jupe rayée hypnotise le regard dans les reflets de ses longs plis gonflés hors du cadre. Derrière Hortense, derrière les pommes, derrière son propre portrait, il y a les mêmes motifs de papier peint, géométriques, des 32 et 67, rue de l'Ouest. Papier

POT DES LECTEURS

Joyeuse ambiance le 6 décembre dernier. Une dizaine de lecteurs sont venus rencontrer des membres de l'Equip'Page au Moulin à café. Des remarques sur le numéro récemment paru et des idées d'articles ont fusé au milieu des plaisanteries ; des informations ont alimenté les futurs articles de la rédaction.



RUBRIQUE "COUPS DE CŒUR"

Cette rubrique pourra accueillir des coups de cœur des lecteurs dans les domaines de la littérature, du théâtre, du cinéma... Envoyez vos propositions (environ 1500 caractères espaces compris) à La Page avant le 13 mars pour publication dans le n° 94 (sortie prévue le 11 avril 2012). Le choix des textes à publier sera fait par le comité de rédaction.

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Villemain) et dans les boutiques suivantes.

Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 40, librairie Novagora ; n° 73, librairie Ithaque ; n°207, kiosque.

Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.

Rue Bezout : n° 33, Tempo Vitraux.

Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.

Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.

Place Brancusi : boulangerie.

Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.

Boulevard Brune : kiosque, à l'angle de l'avenue Jean-Moulin.

Marché Brune : Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché.

Rue du Couëdic : n° 59, l'Insolite, café restaurant.

Rue Daguerre : n° 61, Bouquinerie Oxfam ; n° 66, café Naguerre n°80, Paris Accordéon.

Rue Didot : n° 48, Artisans du Monde ; n° 53, librairie Lally ; n°61, France Foto Alésia ; n° 97, Didot Presse.

Place de la Garenne : n° 9, Café associatif, Le Moulin à café.

Avenue du Général-Leclerc : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 90, kiosque Jean-Moulin.

Rue de Gergovie : n° 41, De thé en thé.

Rue du Général Humbert : n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche.

Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Sandrine et Laurent.

Avenue du Maine : n° 165, tabac de la Mairie.

Place Marcel-Paul : n° 9, Association Florimont.

Rue du Moulin-Vert : n°31, Le Livre écarlate.

Rue d'Odessa : n°20, librairie d'Odessa.

Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie du lycée.

Rue Raymond-Losserand : n° 63, librairie Tropiques ; n° 72, kiosque métro Pernety.

Boulevard Raspail : n° 202, kiosque Raspail.

Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.

Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.

Rue Wilfried Laurier : n° 2, Les Jardins numériques.

La Page

est éditée par l'association L'Equip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.

Tél (répondeur) : 06 60 72 74 41

courriel : lapage.14@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Muriel

Rochut. Commission paritaire

0613G83298

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

janvier 2012.